Protection intégrée

Dans le cadre de sa politique de gestion différenciée des espaces verts, la commune de Thoiry n'utilise ni herbicide ni fongicide depuis 2008.

Afin de lutter contre les petits ravageurs des espaces verts, les services de la commune utilisent la lutte intégrée et biologique par l'utilisation de prédateurs (larves de coccinnelles, intallation de nids à mésanges…).

Un hôtel à insectes : pour quoi faire ?

Depuis juillet 2020, des hôtels à insectes ont été installés dans divers endroits de la ville.

Composé de matériaux bruts et naturels sans traitement, des hôtels à insectes ont été implantés à différents endroits de la ville (en zone urbaine, en entrée de ville…). Ils permettent à divers insectes auxiliaires ou pollinisateurs de pouvoir s'abriter.

Les principaux insectes que l'on retrouve dans les différents compartiments sont :

- **Dans les bûches percées**
  L'osmie (abeille sauvage) pour qu'elle puisse pondre ses œufs. Elle est d'un grand intérêt pour la pollinisation.
- **Dans les pots avec de la paille/mousse**
  Le forficule (perce-oreille) s'abrite en journée et consomme essentiellement des pucerons et des chenilles.
- **Dans les morceaux de bois alignés**
  La chrysope qui au stade larvaire consomme beaucoup de pucerons, thrips, araignée rouge. Au stade adulte elle devient une petite mouche verte qui ne consomme que du pollen.

- **Dans la paille et les copeaux**
  La coccinelle vient y passer l'hiver. Elle consomme beaucoup de pucerons noirs.
- **Dans les branches en fagot**
  Le syrphe (fausse guêpe) consomme toutes sortes de pucerons.
  Le carabe (petit coléoptère) est insectivore et carnivore. Il s'attaque à pratiquement toutes les petites bêtes grâce à ses mandibules lui permettant de tuer et de broyer ses proies ; mollusques, larves de doryphores, pucerons, chenilles…
  Rien de mieux pour se débarrasser des limaces.

Les nids à mésanges

Les mésanges sont les premières prédatrices des chenilles processionnaires. Elles peuvent consommer jusqu'à 500 chenilles par jour en période hivernale, lorsqu'elles nourrissent leurs oisillons.

C'est pourquoi, afin de lutter contre la présence des chenilles processionnaires, la ville a installé à proximité des pins infestés, des nichoirs à mésanges.

En béton de bois, ils ont une chambre d'incubation de 12 cm et sont fixés soit au tronc d'arbre soit suspendu à une branche, à une hauteur supérieure à 1,80 m afin que les mésanges se sentent en sécurité. Le trou d'envol de 32 mm est particulièrement adapté à toutes espèces de mésanges : les mésanges bleues, les mésanges huppées et les mésanges charbonnières.

Ces nichoirs doivent être installés avant la période de nidification des mésanges. Ils doivent être nettoyés chaque année à l'automne.

L'association des pièges à chenilles et des nichoirs à mésanges permet une lutte efficace contre ces chenilles envahissantes.

Les larves de coccinelles

Les pucerons s’attaquent à presque toutes les plantes. Ils sucent la sève et produisent en grande quantité une substance sucrée et collante, appelée miellat sur laquelle se développe un champignon noir : la fumagine.

Les pucerons peuvent affecter le capital vital des plantes et sont à l’origine de nombreuses nuisances esthétiques.

Chaque année, les agents de la ville procèdent à un lâcher de larves de coccinelles et de chrysopes pour lutter contre les pucerons, thrips et autres insectes nuisibles aux plantes.

Contact

Mairie de Thoiry

374, rue Briand Stresemann
01710 THOIRY

04 50 41 21 66

mairie@mairie-thoiry.fr

mairie-thoiry.fr

En savoir +

Découvrez la politique de développement durable de la ville via :

le rapport annuel de développement durable.